



THUNERSEE-YACHTCLUB



Finnflotte Thunersee

Avis de course

Championnat de Suisse International FINN



Thoune

23 – 27 juin 2010



1. Organisateur

Thunersee-Yachtclub	www.thunersee-yachtclub.ch
Président du comité d'organisation	Carlo Lazzari Rosenweg 63 3645 Gwatt M +41 79 632 98 82 carlo@auto-beo.ch
Président du comité de course	Peter Keller P +41 31 921 36 89 peter-zc.keller@ubs.com
Président du Jury	Pablo Erat G +41 71 447 20 20 M +41 79 600 54 56 pablo@erat.ch
Jury	Heinz Gasser Luc-André Monnin Stefan Pulver
Délégué Swiss Sailing	Hanspeter Zimmermann M +41 79 653 80 70 habi.zimmermann@bluewin.ch
Président de la classe	Jiri Huracek M +41 79 439 22 02 jhuracek@yahoo.com
Jaugeur	Beat Reichen G +41 58 327 38 42 b.reichen@popnet.ch
Garde du Port TYC	Marc Clemann M +41 79 704 51 06
Webmaster	Hans Lehmann M +41 79 386 02 00 webmaster@finn.ch
Site-web du championnat	www.finnthunersee.ch/sm2010

2. Lieu et dates

Le Championnat Suisse se déroulera du jeudi 24 au dimanche 27 juin 2010 dans la partie nord du Lac de Thoune. L'infrastructure du TYC est à disposition des participants du CS pendant une semaine avant et après le CS.

3. Règles

- 3.1 ISAF Racing Rules of Sailing 2009-2012 et les dispositions auxiliaires de Swiss Sailing
- 3.2 Le règlement de Swiss Sailing concernant les championnats de Suisse
- 3.3 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux
- 3.3 Les instructions de voile du "Thuner- und Brienersee-Seglerverband" (TBSV)
- 3.5 Règles de série classe Finn
- 3.6 Instructions de course CS 2010



- 3.7 Cet Avis de cours
3.8 En cas de conflit, le version Allemandes des IC et de l'AC sont valable.

4. Amissibilité

- 4.1 Le CS international est mis en concours comme régates ISAF Grad III. La participation est ouverte à toute nation.
4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing sont applicable.
4.3 La personne responsable doit être membre de l'association *de la classe concernée*.
4.4 Les participants ne peuvent que prendre le départ avec le numéro de voile attribué par l'organisation nationale ou un numéro personnel reconnu. Des numéros provisoires ou de remplacement sont exclus.

5. Publicité

- 5.1 Publicité des participants est autorisée.
5.2 Les bateaux régatant portent la publicité de *Odlo* et de *Freund & Brönnimann*.

6. Inscription

L'inscription se fait au choix par imprimé ou électroniquement.

- 6.1 Par le calendrier de régates Swiss Sailing <http://swiss-sailing.fastforward.ch>
6.2 Par formulaire rempli

Les documents suivant sont à joindre à l'inscription ou à présenter au bureau de régates au plus tard lors du check-in:

- Carte de Swiss Sailing ou licence
- Carte de membre de club ou licence pour participants étrangers
- Certificat de jauge ou certificat de conformité
- Justification de publicité catégorie C
- Preuve d'assurance en responsabilité civile avec couverture d'au moins CHF 1.5 Mio.
(*La preuve peut être apporté sur place, Règlement CS 3.2.3 et 4.3.1*)

- 6.2.1 Adresse d'inscription
Carlo Lazzari
Rosenweg 63
3645 Gwatt
M +41 79 632 98 82
carlo@auto-beo.ch
- 6.2.2 Délai d'inscription
31 mai 2010
Les inscriptions tardives jusqu'au
24 juin 2010, 11.00 h
- 6.2.3 Finances par bateau
CHF 120.- (jusqu'au 2 juin 2010)
Finances pour inscriptions tardives
CHF 180.-
- Les frais d'inscription son à verser avec l'inscription
Berner Kantonalbank, 3001 Bern
Postkonto 30-106-9
IBAN-Nr. CH52 0079 0042 4276 6486 1
Finnflotte Thunersee
Remarque: SM2010 / Numéro de voile

Les participants étrangers peuvent régler leur finance d'inscription le 24 juin 2010 jusqu'à 11.00 h au bureau de régates du TYC en monnaie Suisse.



7. Programme

7.1 Horaires

Mercredi, 23 juin	14.00 - 18.00	Check-in au bureau de régate, confirmation d'inscription, contrôle de jauge, remise des instructions de course
	18.30	Régate d'entraînement <i>Rabbit-Cup IV</i>
Jeudi, 24 juin	08.00 - 11.00	Check-in au bureau de régate, confirmation d'inscription, contrôle de jauge, remise des instructions de course
	12.00	Ouverture, Skipper-Meeting A disposition du comité de course
	14.00	Premier départ possible (signal d'attention)
	19.00 - 20.00	Assemblée annuelle de l'Association Suisse de Finn (SFV)
Vendredi, 25 juin jusqu'à Dimanche, 27 juin		A disposition du comité de course selon affiche au tableau officiel
Dimanche, 27. Juni		Dernier départ possible 14.00 h Distribution des prix selon annonce

Des changements sont affichés au *tableau officiel*. Les navigateurs ont l'obligation de le consulter au plus tard une heure après l'arrivée à terre. Le comité de course donne une orientation quotidienne lors d'un briefing avant le départ sur l'eau. La participation est obligatoire.

7.2	Nombre de course	Il est prévu de courir 9 courses
	Validité du championnat	Le championnat sera validé si au moins 4 courses valables sont courues dans le délai prévu (Règlement CS 3.2.2.d).
	Nombre de courses maximum /journée	3 courses sont possible lors de 3 jours. 4 courses sont possible lors d'une journée seulement.

8. Jauge

- 8.1 Les contrôles des certificats de jauge ainsi que les différents contrôles de jauge seront effectués au TYC-Clubhouse comme indiqué.
- 8.2 Aucun certificat de jauge sera délivré sur place.

9. Classement

- 9.1 Le classement se fait selon *Low Point System* des RRS, Annexe A.
- 9.2 Dès 4 courses valables le moins bon résultat est éliminé.
(Avec 9 courses valables seulement 1 résultat est éliminé).

10. Prix

- 10.1 Les prix suivants seront attribués :
- Médailles pour les trois premiers bateaux
 - Prix pour les premier 7 bateaux
 - Prix souvenir pour tous les participants



11. Amarrages et places de parc

- 11.1 Chaque bateau se verra attribuer une place d'amarrage. Les instructions du garde du port sont à suivre.
- 11.2 Voitures et remorques des participants ne peuvent qu'être parquées selon les instructions.
- 11.3 Campers et mobil homes n'ont pas le droit d'être garé sur le domaine du TYC pour des raisons de police. Le camping se trouve à 6 min de marche via le Strandweg.

12. Bateaux d'accompagnement

- 12.1 Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice. Les éventuelles autorisations de la police de la navigation sont à acquérir par les responsable du bateaux.
- 12.2 Les bateaux sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

13. Manifestations

- 13.1 *Les manifestations suivantes sont prévues :*
 - Bière d'entrée dans le port gratuite lors de chaque jour de compétition
 - Mercredi 23 juin Repas de lapin après la *Rabbit-Cup IV* Régate d'entraînement
 - Jeudi 24 juin Assemblée générale de l'Association Suisse de Finn
 - Vendredi 25 juin Repas de poisson au TYC
 - Samedi 26 juin Soirée de navigateurs au TYC
- 13.2 Le programme de cadre et pour dames sera affiché séparément.

14. Doping

- 14.1 Des contrôles anti-dopage sont possibles à tout moment, selon le règlement de Antidoping Suisse.

15. Responsabilités et assurances

- 15.1 Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 15.2 Chaque bateau participant doit présenter une assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimum de CHF 1'500'000.- et valable en compétition.



16. Hébergement

Hotel Holiday, Gwattstrasse 1, 3604 Thun
Tel +41 33 334 67 67
www.holidaythun.ch
info@holidaythun.ch

Gwatt-Zentrum
3645 Gwatt
Tel +41 33 34 30 30
www.gwatt-zentrum.ch
mail@gwatt-zentrum.ch

Hotel Alpha
Eisenbahnstrasse 1, 3604 Thun
Tel +41 33 334 73 47
www.alpha-thun.ch
welcome@alpha-thun.ch

Hotel Seepark
Seestrasse 47
3602 Thun
Tel +41 33 226 12 12
www.seepark.ch
info@seepark.ch

TCS Camping, Gwattstrasse 103, 3645 Gwatt
Tel +41 33 336 40 67 Fax. +41 33 336 40 17
www.campingtcs.ch
camping.gwatt@tcs.ch
(à 6 minutes à pied du TYC-Clubhouse)

Tourismus-Information: www.thuntourismus.ch